

RACKET

Par Profil supprimé Postée le 26/11/2013 20:40

bonjour,j'ai mon ami qui ne se drogue plus depuis longtemps mais il devais de l'argent a un dealer qui l'a retrouvé,il lui demande de l'argent tout les mois alors qu'il l'a déjà remboursé,il l'a meme menacé avec un couteau,si il va voir la police risque t-il quelque chose penalement sachant qu'il n'a pas de casier? merci

Mise en ligne le 28/11/2013

Bonjour,

Si votre ami se sent menacé, il peut effectivement se rendre à la police afin de porter plainte ou déposer une main courante. Les usagers de drogues sont toujours, en première intention, encouragés à se soigner lorsqu'ils ont affaire à la justice. Ses consommations antérieures n'ayant plus cours aujourd'hui, il y a peu de risque qu'il soit condamné pour cela.

Cordialement.
